**Motion pour le CA du..., *Lycée...***

Une nouvelle fois, les Classes Préparatoires font l'objet de mesure visant à rogner sur leur existence, et cette fois de façon particulièrement arbitraire. Nous rappelons, pour commencer, que deux précédentes tentatives, en 2013 puis l'an passé en 2022-2023, ont conduit le gouvernement à renoncer.

L'objet de la présente Motion est de manifester par un vote l'opposition de la communauté éducative du *Lycée...* aux fermetures de Classes Préparatoires actuellement envisagées, notamment par le Rectorat de Paris.

Pour l'instant, ces annonces de fermeture se concentrent sur Paris dans des classes où il y a pourtant des effectifs pléthoriques.

Au Lycée Lamartine, annonce de la fermeture de la classe orpheline d’Hypokhâgne de *46 élèves*.

Au Lycée Chaptal, au vu d'une unique Hypokhâgne (49 élèves), annonce de la fermeture d’une des 2 Khâgnes qui *accueillent des élèves dont 53% sont recrutés hors de Paris et essentiellement en Seine Saint Denis, Val d’Oise, Yvelines.*

Au Lycée Jacques Decour, annonce de la fermeture de la classe ECG1 de *47 élèves dont 41% sont boursiers*.

Au Lycée Pierre-Gilles de Gennes-ENCPB, annonce de la fermeture de la CPGE ATS Bio accueillant des élèves issus de BTS ou DUT (22 élèves pour une structure prévue à 15), *42% de boursiers, 76% de jeunes femmes*.

Les enseignants se sont mobilisés sur la voie publique devant le Ministère à trois reprises en novembre et décembre 2023, et de façon nationale le 15 janvier 2024.

Toutes les Associations de Professeurs de Classes Préparatoires et les Syndicats ont exprimé publiquement à plusieurs reprises leur opposition, vu les conséquences funestes à échelle nationale de telles mesures.

Le Député massycois de l'Essonne, Monsieur Jérôme Guedj, a manifesté clairement son soutien aux Classes préparatoires en écrivant le 11 décembre au Ministre de l'Éducation Nationale et en interrogeant le 8 décembre le Gouvernement sur le sens d'une Politique consistant à couper dans les moyens alloués à des classes dont nombre d'entre elles participent au bon "fonctionnement d'un ascenseur social que beaucoup considèrent aujourd'hui cassé".

Les justifications avancées par le Rectorat ne sont pas recevables. On nous dit 1° qu'il y a des places vacantes en CPGE à Paris et que 2° il va y avoir des ouvertures de nouvelles classes préparatoires.

1° Sur les places vacantes qui coûteraient trop cher à la Nation, les chiffres sont fallacieux : on ne peut pas affirmer qu’il y a 32 divisions « vides » en fondant son calcul sur le fait que chaque CPGE devrait être à 48 élèves. 48 élèves est un maximum, pas une norme, ainsi que l'a reconnu d'ailleurs la DGESIP lors de l'entrevue avec les syndicats le mercredi 10 janvier 2024. D'autre part, la question de fond est non pas financière mais vitale : quelle est la valeur de ces classes (tout comme la valeur de médecins et infirmières en nombre suffisant à l'hôpital) ? Est-ce un coût ou une fonction prioritaire *de base*, une *richesse prioritaire de base* à préserver au sein d'une société démocratique telle que la République Française ?

2° Sur l'argument des ouvertures de classe(s) à moyen constant c'est incohérent. On ne peut pas prétendre, vu la confirmation de la faiblesse des résultats de l'étude internationale PISA, que l'Éducation Nationale soit une priorité démocratique absolue justifiant l'annonce de l'augmentation globale du budget, et en même temps prétexter qu'il faut renoncer à ces classes où l'ascenseur social fonctionne bien. Personne n'est trompé par le fait que fermer des CPGE incluant le système de suivi individuel par khôlles n'est pas compensé, du point de vue de l'intérêt général, par l'ouverture de "classes préparatoires" pour Sages-Femmes ou pour élèves issus de l'Enseignement Professionnel *qui ne bénéficieront précisément pas du suivi individuel caractéristique des classes préparatoires*. Autant soutenir qu'il faut soigner le poumon pour justifier de ne plus soigner le cœur. Il faut évidemment prendre soin des futures Infirmières et des élèves issus de l'Enseignement Professionnel. Le système du suivi individuel est à généraliser et non pas à démanteler par des moyens détournés.

Plus concrètement et immédiatement, comment ne pas considérer que nos classes au Lycée... ne seraient pas fragilisées, si de telles mesures entraient en application notamment à Paris ?

Ces fermetures visent des CPGE qui jouent un rôle crucial pour l’égalité des chances dans notre République : elles donnent de plus en plus accès à un enseignement supérieur de qualité aux jeunes femmes et aux élèves moins favorisés.

De plus, en supprimant des classes, le Ministère baisserait le nombre d’élèves en CPGE, justifiant ainsi la fermeture d’autres classes. Si aujourd’hui ces classes sont menacées de fermeture, demain ce sont toutes les classes de CPGE qui le seront.

Le CA du Lycée... manifeste donc par le présent vote son opposition à ces décisions contraires à l'avenir de la Nation parce que contraires aux intérêts de la jeunesse qui nous est confiée par la République.